



AMBASSADE DE FRANCE EN BELGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

OFFRE D'EMPLOI

Comptable – régisseur mandataire

L'Ambassade de France en Belgique recherche un(e) agent(e) pour le poste de comptable régisseur mandataire auprès du Secrétariat général d'Ambassade.

Détail des attributions :

- vérification et contrôle des factures,
- contrôle des pièces de dépenses,
- aide à l'élaboration des fiches de procédures comptables à destination des services rattachés aux trois ordonnateurs secondaires,
- suivi des dossiers de recouvrement du Trésor Public,
- suivi des exonérations et des remboursements de TVA,
- saisie et suivi des recettes non fiscales.

Lors des absences du régisseur,

- gestion des comptes bancaires de la régie,
- traitement des recettes et dépenses,
- tenue de la caisse,
- ouverture et clôture des journées comptables, et clôture mensuelle comptable,
- réponse aux interrogations du comptable public (DSFIPE).

Savoir-faire :

- maîtriser les règles de gestion de la comptabilité publique française,
- être à l'aise avec les outils informatiques et disposer d'une bonne pratique d'Excel,
- rigueur et précision.
-

Savoir-être :

- travailler de façon autonome et avoir le sens du travail en équipe,
- disposer de capacité de communication, d'écoute, d'analyse et de synthèse,
- savoir faire preuve d'organisation afin de gérer les priorités et savoir respecter les délais,
- être force de proposition pour faire évoluer les procédures,
- assister et former ses collègues,
- contribuer à une bonne ambiance de travail,
- faire preuve de réserve et de discrétion professionnelle.

Temps de travail : 38h00 par semaine.

Prise de fonctions : Lundi 02 octobre 2023

Le(a) candidat(e) retenu(e) sera sous statut d'agent de recrutement local en contrat à durée déterminée d'une durée d'un an reconductible. A l'issue des CDD, l'agent sera susceptible de bénéficier d'un CDI.

Le salaire mensuel brut de recrutement est de **2 469 €** + 13^{ème} mois (*calculé au prorata de la durée du contrat*) + pécule de vacances (*équivalent à 92 % d'un mois de salaire*) et une participation aux frais de transport.

Outre l'indexation des salaires de 2% à chaque variation de l'indice lissé de la santé et du dépassement de l'indice pivot, les salaires des agents ayant plus de 6 mois de présence, sont revalorisés « à l'ancienneté » de 0,80% en janvier de chaque année.

Les candidats(es) devront transmettre, **au plus tard le 8 septembre 2023** délai de rigueur, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae aux adresses électroniques ci-dessous.

even.baley@diplomatie.gouv.fr
pole-rh-adl.bruxelles-amba@diplomatie.gouv.fr